

le Cemapphore

Bulletin d'information sur la mobilité



En mai 2002, la région wallonne comptait 303 CeM

Au sommaire

LES SUJETS DU MOIS

- La création du premier parc-relais de Namur, toute une épopée !
- Le CDDM vous souhaite la bienvenue sur son site internet !

DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

BILLET D'HUMOUR L'AGENDA

Le CeMaphore est un élément dynamique du réseau des conseillers en mobilité. Au fil des numéros, il vous propose des informations spécifiques et ponctuelles liées au réseau et à son contexte : l'actualité, les informations venant des CeM, les informations venant de la Région, les informations sur des résultats d'études (belges ou européennes), le centre de documentation (livres, articles, dossiers etc.), les manifestations (colloques, débats, séminaires etc.), les ressources (personnes et institutions de contact).

La parole à ... Dominique VAN DUYSE, directeur de la Direction des Etudes et de la Programmation (D.311) - MET

Me solliciter pour parler du rôle de la D.311 dans la formation des CeM, c'est un peu comme si on demandait au boulanger d'expliquer son rôle dans la fabrication d'un pain.

En effet, imaginée début 1998 et portée sur les fonds baptismaux en 1999, la formation des CeM s'inscrit dans l'ensemble des actions réalisées par la D.311. Celles-ci s'intègrent dans le « Contrat d'Avenir pour la Wallonie » essentiellement sous les libellés « Actions pour une mobilité conviviale » et « Coordination des politiques liées à la mobilité ».

La première mesure reprend entre autres choses les actions visant à encourager l'usage des deux roues (crédit d'impulsion, maison des cyclistes, brevet vélo, ramassage scolaire, ... sans oublier les motos), l'élaboration des plans de transport, la prise en compte des enjeux de la mobilité et de l'accessibilité (fiches d'accessibilité, semaine de la mobilité) ainsi que le développement de nouveaux services de mobilité (centrales de mobilité, car-sharing).

La seconde mesure privilégie quant à elle les plans communaux de mobilité ; le dialogue avec les citoyens, la société civile et les représentants du monde socio-économique ; la coordination entre les plans communaux.

C'est dans ce contexte que la D.311 a assuré la formation de 303 CeM dont 95 ont reçu leur certificat en mai dernier et que deux nouvelles formations de base débiteront en septembre prochain (le 16/09 pour le groupe A et le 19/09 pour le groupe B).

La formation de ces nouveaux CeM et le suivi assuré par le réseau contribueront à créer un véritable dialogue entre les conseillers en mobilité, dialogue basé sur un partenariat entre tous les acteurs, qu'ils soient communaux ou régionaux.

Dominique VAN DUYSE, D.311 - MET
Tél. : 081/ 77 31 21 • Fax : 081/ 77 38 22
E-mail : dvanduyse@met.wallonie.be

Participez activement au forum de discussion
stationnement vélo aux arrêts de bus
sur <http://cem.mobilite.wallonie.be>



La création du premier parc-relais de Namur, toute une épopée ! Dicton pour une opération pilote en mobilité : "Patience et longueur de temps valent mieux que force et que rage"

Même si, il y a une dizaine d'années, le projet de **créer un parc-relais** (alors encore appelé parking de dissuasion) sur la **plaine Saint-Nicolas à Namur** était une idée acceptée par tous au niveau du concept, le projet aura mis bien du temps à mûrir et à se concrétiser.

Son histoire commence en 1994 lorsque le bureau d'études chargé par la Région d'établir le plan de transport remet ses conclusions en préconisant, entre autres, un parking de dissuasion de plusieurs niveaux sur la plaine Saint-Nicolas. Le projet se précise lorsque les autorités communales et régionales décident de relancer une étude plus pratique et plus réaliste, confiée à Transitec.

Entre-temps, pour assurer une meilleure gestion de son stationnement, le Centre Hospitalier Régional (CHR), tout proche, décide d'instaurer une tarification pour son propre parking et provoque dès lors le report d'un grand nombre de véhicules en stationnement vers la plaine Saint-Nicolas, toujours gratuite. Se pose alors la question de la nécessité d'aménager ce parking déjà rempli du matin au soir, notamment par le personnel, les patients et les visiteurs du CHR. Délai de réflexion ...



Episode suivant : la rationalisation voulue pour les équipements sportifs amène la Ville à récupérer le stade de football Michel Soulier, situé à proximité du CHR, et à l'aménager en parking de 400 places pour le personnel de l'hôpital. La plaine Saint-Nicolas peut enfin être aménagée en véritable parc-relais, les subsides régionaux se débloquent. Intervient alors une pétition de riverains qui implique de modifier les plans. Le permis arrive enfin, nous sommes fin 1999 !

Mais le retard ainsi pris invalide l'offre de l'adjudicataire qui décide de revoir ses prix. Après discussion, le marché est finalement attribué à une autre entreprise. Pendant ce temps, le Ministère de l'Équipement et des Transports (MET) lance l'ordre de commencer les travaux pour sa partie du chantier, à savoir l'avenue Albert Ier et le nouveau rond-point, avec un adjudicataire différent.

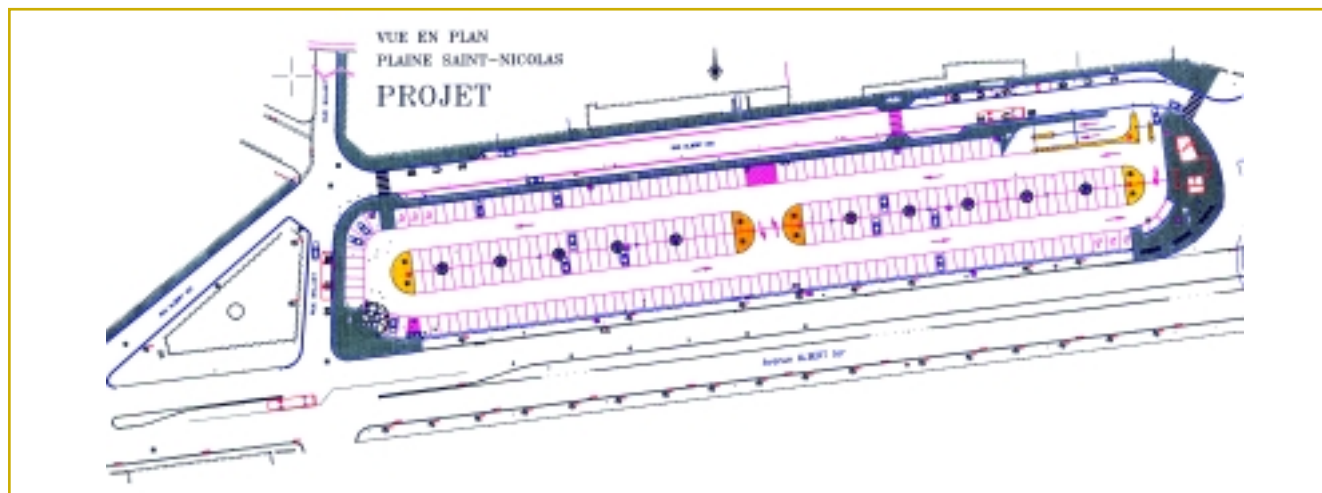
Enfin, la Société Wallonne de Distribution d'Eau décide de profiter du chantier du MET pour placer des collecteurs d'égouts, compliquant encore le chantier général.

En conclusion, à la mi-2002, le chantier du MET a bien débuté, tandis que ceux de la Société Régionale Wallonne des Transports (SRWT) et de la Ville, pas encore !

Revenons au dicton du jour : "Patience et longueur de temps valent mieux que force et que rage". Nous attendons donc **la mise en service du parc-relais de la plaine St-Nicolas pour l'été 2003**.

Fiche technique du dossier

- Projet : création d'un parc-relais de 276 places et amélioration de l'entrée de ville par la route de Hannut
- Caractéristiques : multiplicité des acteurs et multimodalité
- Aménagement de l'av. Albert Ier et nouveau rond-point, financé et réalisé par le MET (± 1.200.000 €)



- Aménagement de la rue Albert 1er financé par la Ville et réalisé par la SRWT (± 290.000 €)
- Aménagement de la plaine en parc-relais par la SRWT (± 330.000 €)
- Installation d'un pavillon pour le gardien par la Ville (± 100.000 €)
- Gestion future du parking par la RUE (Régie Urbaine de l'Équipement - Ville)
- Mise en service d'une navette, co-financée par la Ville (± 220.000 €/an) et le TEC Namur/Luxembourg (± 130.000 €/an)

Fiche pratique du dossier

- Le parking sera ouvert et surveillé par caméra 24h/24, payant et surveillé par un gardien en journée.
- La tarification : tarif combiné P+bus (a/r) : 1,50 € par jour
- Tarif horaire : 0,75 €
- Le parking est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite
- La navette de midibus circulera du lundi au vendredi en heures de pointe (de 6h30 à 9h40 et de 15h30 à 18h40) avec une fréquence de 1 bus toutes les 10 minutes et rejoindra le centre-ville et la gare de Namur (départs intercalés dans l'horaire de la ligne habituelle n°5 qui effectue le même itinéraire tous les jours, avec une fréquence de 15 minutes en heure de pointe).

Cellule Mobilité de Namur
Nathalie Derème et Régine Henroz
Tél. : 081/24.63.08 ou 24.64.96
E-mail : mobilite@ville.namur.be

Le CDDM vous souhaite la bienvenue sur son site internet !

<http://documentation.mobilite.wallonie.be>

En ligne depuis le mois de mai dernier, ce site constitue un **outil d'information et de consultation** à l'attention de toute personne s'intéressant de près ou de loin à la problématique de la mobilité : services informatisés et outils de consultation en ligne vous permettront ainsi de découvrir tout ce que vous souhaitez savoir sur le monde de la mobilité.

Le site remplit trois missions distinctes :

- mise en évidence de l'actualité ;
- présentation des outils et des services offerts par le CDDM ;
- mise en place de dynamiques d'échanges entre l'internaute et le CDDM.

La mise en évidence correspond à la partie centrale de la page d'accueil. Ainsi, **l'actualité littéraire** est à l'honneur grâce à la présentation de l'ouvrage du mois. Par ailleurs, un écran de recherche simplifié permet d'entrer directement dans le fonds documentaire.



La partie gauche de la page d'accueil est descriptive. Elle présente d'abord le centre de documentation et de diffusion en mobilité. Ses missions et ses activités, de même que celles du réseau des CeM (avec un lien vers son site), sont ainsi décrites.

Le catalogue permet ensuite à l'internaute d'effectuer une **recherche en ligne** dans le fonds documentaire du CDDM ou de **consulter la liste des périodiques**. Par le biais d'un écran de recherche, le visiteur pourra de la sorte découvrir tous les documents traitant du sujet qui l'intéresse, écrits par tel auteur, édités en telle année, ... rattachés à un ou plusieurs mots-clés et de mener ainsi une recherche simple (un seul champ) ou avancée (plusieurs champs).

Les modalités des services offerts par le CDDM sont également décrites : prêt, recherche documentaire, consultation ... sont expliqués et un lien vers le mail de la gestionnaire du centre permet d'effectuer des demandes en ligne.

Le visiteur a de plus accès aux produits publiés par le CDDM et par le réseau des CeM. Ainsi, les **dossiers documentaires** réalisés par la documentaliste, les **inventaires bimensuels des acquisitions**, les **fiches descriptives d'expériences** intéressantes en matière de mobilité et, enfin, les **publications** du réseau (Cemaphore et Cemathèque) sont téléchargeables.

Enfin, **une base de données de personnes et institutions ressources** en matière de mobilité ainsi qu'une **série de liens** vers d'autres centres de documentation spécialisés dans le domaine du transport permettront prochainement à tout un chacun de trouver facilement le contact dont il a besoin.

Quant à la partie droite de la page d'accueil, elle veut instaurer une certaine interactivité entre l'internaute et le CDDM. En effet, pour qu'un site soit vivant, qu'il corresponde aux attentes et besoins de ses utilisateurs, il est nécessaire que ces derniers fassent part de leurs commentaires, de leurs critiques. Alors, si vous avez un avis à émettre sur le site, une suggestion d'ouvrage intéressant à acquérir pour le centre, ou une expérience à partager avec tous, n'hésitez pas à nous le faire savoir ...

Bonne visite !



DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Conseils de lecture et de visite

INS : les chiffres de la mobilité

http://statbel.fgov.be/figures/d37_fr.asp

La page "mobilité" du site de l'Institut National de Statistiques vous propose un nombre impressionnant de chiffres relatifs à la mobilité, par exemple: le nombre de voyageurs transportés par les TEC en 2001, le nombre de voitures d'occasion immatriculées durant les cinq dernières années, les motifs de déplacement des Wallons et des Flamands...

Guide de bonnes pratiques des voies vertes en Europe : exemples de réalisations urbaines et périurbaines,

Association Européenne des Voies Vertes, 2000.

Les voies vertes sont des infrastructures autonomes destinées au trafic non motorisé: piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, cavaliers, rollers... Outre l'explication de ce concept, le guide présente de nombreux exemples de réalisation autour de différents thèmes: urbanisme et mobilité – impacts sociaux – patrimoine bâti, culturel et naturel... Cet ouvrage est à découvrir auprès de votre centre de documentation.

Delphine Rossomme - Gestionnaire
Centre de documentation en mobilité

L'AGENDA

Du réseau

- Le nouveau cycle de formation de base des CeM débutera en septembre prochain.

Formations A6 (groupe urbain), 1er module les 16, 17 et 18 septembre 2002, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, CAMET, 8, bd. du Nord à 5000 Namur.

Formations B7 (groupe rural), 1er module les 19 et 20 septembre 2002, de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, CAMET, 8, bd. du Nord à 5000 Namur

Infos et inscription : Michèle Lorgé, MET-D311

boulevard du Nord 8

5000 Namur

Tél. : 081 77 31 18

Fax : 081 77 38 22

E-mail : mlorge@met.wallonie.be

L'AGENDA

Hors réseau

- Du 21 au 29 septembre 2002, « Semaine de la Mobilité. Circuler librement, c'est circuler autrement ».

Infos : Inter-Environnement Wallonie

Tél. : 081/ 25 52 57

E-mail : semmob.iew@swing.be

Site : <http://www.semaine.mobilite.wallonie.be>

Visitez l'agenda du site web des CeM pour découvrir d'autres activités : <http://cem.mobilite.wallonie.be>

- Du 24 au 26 septembre 2002, « Signalisation et équipements de la route en milieu interurbain », Paris (France).

Du 8 au 10 octobre 2002, « Concevoir le partage de l'espace public en intégrant les différents modes de déplacements », Paris (France).

Du 16 au 18 octobre 2002, « Concevoir et évaluer les carrefours à feux », Paris (France).

Infos : Ecole nationale des Ponts et Chaussées

28, rue des Saints-Pères

75343 Paris cedex 07

Tél. : 00 33 (0)1 44 58 27 13

Fax : 00 33 (0)1 44 58 28 30

E-mail : rose@mail.enpc.fr

- Le 25 septembre 2002, « Déplacement et urbanisme : que peuvent nous apporter les modèles ? », Paris (France).

Le 26 septembre 2002, « Gestion et financement des déplacements en milieu urbain », Paris (France).

Infos : ATEC

Tél.: 00 33 (0)1 45 24 09 09

Fax : 00 33 (0)1 45 24 09 94

- Le 24 octobre 2002, « Comment améliorer la mobilité des piétons et des personnes à mobilité réduite ? », formation PEDIBUS, de 13 h à 16h30 au CAMET, 8 Bd. du Nord à Namur.

Infos : Plain-Pied

rue du Grand Champ, 4

5380 Noville-les-Bois

Tél. : 081 83 02 35

E-mail : contact@plain-pied.org

Site : <http://www.plain-pied.org>

- Du 24 au 26 octobre 2002, « 14e congrès du club des villes cyclables », Chambéry (France).

Site : <http://www.villes-cyclables.org>



BILLET D'HUMOUR

VUE – L'essence à tout prix...

Dès septembre prochain, une procédure sera mise en place par le réseau des CeM afin de permettre de soutenir financièrement les CeM qui souhaitent participer à une formation, un séminaire ou un colloque à l'étranger. Un courrier reprenant toutes les informations utiles leur sera adressé.

Votre commune ou votre institution organise un colloque, une rencontre, une activité en lien avec la mobilité, envoyez-nous les modalités pratiques et nous les glisserons dans cet agenda.

N'hésitez pas à nous faire part de photos ou d'anecdotes humoristiques sur la mobilité, nous nous ferons un plaisir de les faire paraître dans un des prochains numéros du CeMaphore.

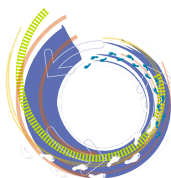
Si vous n'êtes pas CeM et que vous souhaitez recevoir le Cemaphore, veuillez transmettre vos coordonnées par fax ou e-mail à Isabelle Dullaert gestionnaire du réseau D311 – Direction des Etudes et de la Programmation Boulevard du Nord, 8

B-5000 Namur

Tel : 081/77.31.26, Fax : 081/77.38.22

E-mail : reseau-cem@met.wallonie.be

Site : <http://cem.mobilite.wallonie.be>



**mobilité
en wallonie**
direction générale
des transports